SBE BANQUE POPULAIRE

Objectif : valorisation sans risque du capital
Niveau de risque : nul
Durée minimum conseillée : aucune
Produit réglementé

LIVRET DE DEVELOPPEMENT DURABLE et SOLIDAIRE (LDDS)

Fiche d'Informations Précontractuelles

Nature
Livret d'épargne monétaire réservé à toute personne physique ayant son domicile fiscal en France.

Objectif
Se constituer une épargne de précaution rémunérée, exonérée de l'impôt sur les revenus et des prélèvements sociaux et disponible à tout moment.

Fonctionnement
Il ne peut être ouvert qu'un Livret de Développement Durable et Solidaire par contribuable ou un Livret pour chacun des époux ou partenaires liés par un pacte civil de solidarité, soumis à une imposition commune.
Le titulaire déclare sur l'honneur qu'il est contribuable ayant son domicile fiscal en France ou conjoint d'un tel contribuable et n'est titulaire d'aucun autre Livret de Développement Durable et Solidaire dans quelque établissement que ce soit.
Le titulaire a la possibilité de faire un don, sous forme de virement, vers une ou plusieurs personnes morales relevant de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) figurant sur une liste établie par la banque.

- Versement initial : 10 € minimum,
- Versements complémentaires : libres ou programmés, d'un montant minimum de 10 € et dans la limite du plafond
- Plafond : 12 000 €. Seule la capitalisation des intérêts permet peut porter le solde du LDDS au-delà du plafond réglementaire.
- Disponibilité : totale ou partielle à tout moment.

Niveau de risque
Nul.

Durée
Illimitée.

Frais
Néant.

Rémunération
Les intérêts sont calculés par quinzaine. Les sommes versées portent intérêt à partir du premier jour de la quinzaine suivant le versement. Les sommes retirées cessent de porter intérêt à partir du dernier jour de la quinzaine qui précède celle au cours de laquelle le retrait est effectué. Chaque 31/12, les intérêts sont portés au crédit du livret et capitalisés.

Le taux de rémunération est un taux réglementé révisable à tout moment par arrêté du ministre chargé de l'économie. Le taux en vigueur s'applique à l'ensemble des sommes déposées sur le Livret de Développement Durable et Solidaire ainsi qu'aux versements en cours.

Rémunération depuis le 01/02/2023 : 3%.

Fiscalité
Produit totalement exonéré de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux.

Avantages	Inconvénients
Capital disponible à tout moment	Un seul LDDS par contribuable français
Possibilité de faire un don à une personne morale relevant de l'économie sociale et solidaire	Rémunération à la quinzaine
Souplesse des versements	
Placement exonéré de l'impôt sur le revenu et des prélèvement sociaux	

SBENOE00073 – 02/2023

SBE - Société de Banque et d'Expansion - SA régie par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux établissements de crédit, au capital de 31 000 000 € - RCS Nanterre 482 656 147 - APE 6419Z - TVA N°FR 80 482 656 147. Courtier en assurance, immatriculé auprès de l'ORIAS sous le N°07 022 984. www.orias.fr. Siège social : Immeuble Le Village 1, Quartier Valmy, 33 Place Ronde, CS 30244, 92981 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Tél. 01 56 69 89 00 (appel non surtaxé, coût selon opérateur). www.netsbe.fr.